



# RÉSIDENCE DE TERRITOIRE

## Édition #2

**Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges**

Dans le cadre du Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle

**Thématique : Ondes**

**Appel à candidature 2024/2025**

## Préambule – Cadre général :

La Résidence de Territoire s'apparente aux résidences de diffusion territoriale tel que précisées dans la circulaire du Ministère de la Culture et de la Communication du 13 janvier 2006 relative au soutien à des artistes et à des équipes artistiques dans le cadre de résidences. Elle se déroule autour de temps de recherche, de création, de diffusion et d'action artistique auprès des habitants. Elle s'inscrit dans une démarche d'éducation artistique et culturelle, c'est-à-dire qu'elle repose sur les trois piliers suivants :

- Voir : rencontrer les œuvres, patrimoines, artistes, professionnels de la culture
- Faire : s'initier aux processus de création et pratiquer une activité artistique
- Interpréter : construire son esprit critique par de la réflexivité et de l'apport en connaissances

L'éducation artistique et culturelle est une éducation à l'art et par l'art. C'est un parcours cohérent, contribuant au développement de la créativité et de l'esprit critique des enfants et des jeunes, leur permettant de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde.

La Résidence de Territoire a pour objet de répondre à trois objectifs majeurs :

- Favoriser la rencontre entre des artistes et les habitants du territoire en s'appuyant sur une présence artistique forte et des collaborations avec les acteurs du territoire ; notamment par des actions de sensibilisation, contribuant au repérage de nouveaux publics et permettant de développer la pratique artistique des habitants.
- Associer les habitants dans la démarche artistique, donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui anime l'artiste ou l'équipe artistique ainsi que le processus de création mis en œuvre.
- Permettre la présence d'artistes sur le territoire et contribuer à la vie culturelle locale, par des propositions de diffusion gratuites et accessibles à toutes et à tous, dans le double objectif de donner à voir la multiplicité des formes et des styles et de porter l'art et la culture dans des lieux les plus diversifiés possible (espace public, salles des fêtes, salles de classe, etc).

La Résidence de Territoire vise à développer les synergies, croiser les publics et aller à la rencontre des habitants du territoire. Le public particulièrement ciblé dans ce cadre est âgé de 0 à 25 ans sur tous les temps de la vie (temps scolaire et hors temps scolaire) ainsi que les publics éloignés de l'offre culturelle et artistique.

Cette action fait l'objet d'un partenariat entre la DRAC Grand Est, le Département des Vosges, l'Académie Nancy-Metz et la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges et est mis en place par le Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC) de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges.

## Le CTEAC de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, porteur du projet :

Démarche portée sur un territoire visant la généralisation de l'accès des enfants et des jeunes aux arts et à la culture, le Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC) émane de la volonté de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges de développer des actions d'éducation artistique et culturelle prenant en compte tous les temps de la vie des jeunes, de 0 à 25 ans : le temps de l'éveil, le temps scolaire, les temps périscolaire, extrascolaire et familial et les jeunes adultes.

Le CTEAC, cosigné à l'automne 2020 avec l'académie de Nancy-Metz, la Direction Régionale des affaires culturelles Grand Est et le conseil départemental des Vosges a été renouvelé en janvier 2024 pour 3 nouvelles années de 2024 à 2027. Porté par le Pôle Culture, il se déploie avec les équipes des différents services et porte des projets variés tout au long de l'année grâce à l'implication de nombreux partenaires.

En 2023/24, 5 grands types d'actions sont menés :

1. Appel à projet académique et hors temps scolaire : interventions d'artistes sur le territoire
2. Itinéraires Les Petits Mondes de l'Art : parcours de découvertes artistiques
3. Résidence-éveil : présence d'artistes dédiée à la petite enfance
4. Eveil et éducation musicale : interventions d'une musicienne-intervenante
5. Résidence de territoire : 1<sup>er</sup> secteur compris entre Provenchères et Ban-de-Laveline

Depuis 2022, aux côtés de 78 autres collectivités en France dont 17 en Grand Est, la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges est labellisée 100 % EAC pour une période de 5 ans, label lancé à l'initiative du Haut Conseil de l'éducation artistique et culturelle (HCEAC) donnant une feuille de route visant à parvenir au 100 % EAC à l'horizon 2027.

En savoir plus : <https://www.ca-saintdie.fr/decouvrir/cteac>

## Présentation du secteur retenu pour la Résidence de Territoire #2 :

Cette Résidence de Territoire s'ancre sur un secteur défini de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges situé entre les communes de Biffontaine et Gerbépal.

Ce secteur a été repéré comme prioritaire par les services du Pôle Culture de l'agglomération compte tenu des habitudes culturelles observées. Celles-ci révèlent en effet un éloignement encore marqué de la fréquentation des équipements culturels intercommunaux. Par ailleurs, cette ancienne communauté de communes a toujours connu une dynamique culturelle forte au travers d'une organisation qui s'est dissoute il y a un an : le Syndicat Mixte des Arts Vivants. Ce syndicat organisait notamment la mise en place d'ateliers théâtre, arts plastiques et musicaux, la présence d'un.e musicien.ne intervenant.e, etc. En réponse à cette dissolution, le CTEAC favorise le maintien de ces offres et propose régulièrement des actions en et hors temps scolaire. Cette focalisation via la résidence de territoire est une réelle réponse complémentaire à ce souci de maintenir l'accompagnement d'un secteur géographique.

A noter que la ville de Corcieux draine une forte concentration des services, favorisant la possibilité de lien actif sur le territoire, et qu'une dynamique citoyenne existe, au travers notamment du réseau Consomm'acteurs 88, association favorisant une meilleure consommation locale.

**Retrouvez le portrait complet de ce territoire en fin de document.**

## Cadre et objectifs de la Résidence de Territoire

Si les enfants et les jeunes sont les premiers destinataires des actions qui seront mises en place dans le cadre de cette Résidence de Territoire, la présence de l'artiste ou de l'équipe artistique retenu.e est une occasion de créer une émulsion, d'insuffler une dynamique artistique pour l'ensemble de la population et ainsi favoriser le lien intergénérationnel.

Les actions proposées doivent pouvoir s'ancrer dans un environnement scolaire (en impliquant des disciplines d'enseignement différentes), péri et extra-scolaire en s'appuyant sur les structures présentes sur le territoire. C'est avec les acteurs locaux et actrices locales que l'artiste ou l'équipe artistique travaille son projet d'action culturelle. L'artiste ou l'équipe artistique peut proposer des actions très diverses en lien avec les publics ciblés, axées sur la curiosité, l'expérience sensible et la pratique plutôt que sur la simple consommation culturelle. Il(s) et/ou elle(s) pose(nt) un acte artistique en lien avec les habitant.es : cet acte peut être modeste ou spectaculaire, jouant sur l'effet de surprise ou annoncé... Il est toujours conçu afin de faire percevoir, par le plus grand nombre, la singularité et la force de la démarche qui le sous-tend.

Si aucune discipline artistique n'est exclue, une ligne directrice est proposée :

### Ondes

- l'eau : élément très présent sur le territoire, qui relie presque tous les villages (rivière du Neuné qui se jette dans la Vologne, qui se jette dans la Moselle, qui se jette dans le Rhin, qui se jette dans la mer du Nord)
  - la nature : ses paysages, sa faune, sa flore, ses mouvements, ses fréquences et ses sonorités
  - le flux, le cheminement : le lien entre les Hommes, la culture du « si t'y vas, j'y vais », l'attrait touristique, l'itinérance sur le territoire, le lien qui unit les habitants mais aussi l'image poétique de la tradition des champs golots
  - la glisse : les sports « fluides » comme le skateboard
  - l'Histoire : la marque du temps, la transmission culturelle des événements du passé
- Ces pistes ont pour vocation d'impacter les imaginaires.

Le territoire ciblé a fait l'objet, au préalable, d'une petite étude dressant son portrait décrit par les collectivités et structures y œuvrant (voir en fin de document). Si l'artiste ou l'équipe artistique doit prendre en compte ces réalités afin de proposer un projet en cohérence avec les attentes, les partenaires n'attendent pas nécessairement que l'ensemble des pistes et indications soient intégrées dans le projet.

### Cadre de la Résidence :

- **Durée** : la durée de la résidence sera comprise entre 6 et 9 semaines en fonction du nombre d'artistes effectivement en présence simultanée. Ces semaines seront entrecoupées afin de permettre, d'une part, à l'artiste ou à l'équipe artistique d'avoir des temps de réflexion entre les interventions et, d'autre part, aux acteurs, actrices et publics du territoire de s'approprier et prolonger les expériences vécues. Cette période sera introduite par une journée de rencontre auprès du territoire afin de nourrir la construction du projet.
- **Période** : entre janvier et août 2025 (la période conjointement choisie peut être plus resserrée autour de quelques mois) + journée préalable en septembre
- **Lieu de la résidence** : en circulation sur différents lieux du territoire, à définir à l'automne
- **Type de publics concernés** : enfants et jeunes âgés de 6 à 18 ans (cycles scolaires 2, 3 et 4) en et hors temps scolaire et, par extension, leurs parents (la résidence peut concerner tout ou partie de ces publics, en fonction du projet artistique et des échanges avec les partenaires (à réaliser une fois l'artiste ou l'équipe artistique sélectionné.e))
- **Conditions de rémunération** : bourse de résidence fixe de 15 000 € TTC (la durée de la résidence variera en fonction du nombre d'artistes effectivement en présence simultanée) émise par la DRAC + prise en charge par le CTEAC (financements Agglo de Saint-Dié et Département des Vosges) des frais d'approche (transports, repas et matériel) dans la limite de 4 000 € TTC. Le budget doit être construit en conséquence. Chaque artiste doit obligatoirement être véhiculé et un hébergement lui sera proposé chez l'habitant.e ou dans une structure locale.

### Calendrier de mise en œuvre du projet

- **15 avril 2024** : lancement de l'appel à candidature
- **2 juin** : date limite de réception des candidatures
- **17 juin** : pré-sélection de 3 artistes/équipes artistiques par les différents partenaires du projet
- **Mardi 9 juillet matin à Saint-Dié** : audition des 3 artistes/équipes artistiques pré-sélectionnés
- **Mi-juillet** : sélection de l'artiste ou de l'équipe artistique
- **Septembre** : présence sur le territoire ciblé pour une journée de rencontre, de présentation et de construction du projet avec les partenaires locaux
- **Automne** : construction conjointe de la résidence entre la coordinatrice du CTEAC, l'artiste ou l'équipe artistique retenu.e et les partenaires du territoire
- **Entre janvier et août 2025** : mise en œuvre de la résidence (période précise à définir conjointement)

## Modalités de candidature

Le dossier présenté doit s'inscrire en cohérence avec la présentation et les objectifs décrits ci-dessus. En aucun cas il ne s'agit d'une résidence de création. Aussi, les dossiers présentés doivent-ils axer sur les actions en lien au public cible-défini.

L'appel à candidatures est ouvert aux artistes seul.es ou aux collectifs d'artistes qui résident et travaillent en dehors du territoire de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges. L'objectif, par ce choix, est de permettre, d'une part, de faire découvrir de nouveaux artistes aux acteurs du territoire, et d'autre part, à des artistes plus éloigné.es de prendre part à ce projet et ainsi, appréhender et travailler avec les caractéristiques d'un territoire qui ne leur est pas familier.

L'appel à candidature est ouvert aux artistes justifiant d'une actualité de création et d'une exigence artistique reconnue, précisée dans le CV joint, de l'affiliation à un régime spécifique (intermittence, maison des artistes, AGESEA, etc.), et n'étant pas salarié.es à temps plein sur une autre activité.

Une candidature peut résulter d'un croisement disciplinaire (collectif ou association de deux ou plusieurs candidat.es) dans la limite de l'enveloppe budgétaire.

### Éléments attendus :

- Un projet artistique et/ou culturel de résidence déclinant les propositions d'actions en réponse aux objectifs du présent appel à candidature, comprenant coordonnées, SIRET, textes, visuels, presse, etc
- Un bilan d'un projet d'éducation artistique et culturelle déjà mené
- Un curriculum vitae actualisé faisant état du parcours artistique
- Un calendrier indicatif de présence et d'intervention (le projet final sera co-construit et affiné avec la coordinatrice du CTEAC), devant inclure des temps dédiés au travail de recherche et préparation propre à l'artiste ou à l'équipe artistique, des temps d'action auprès des publics ainsi que des temps de présentation publique
- Un budget de résidence incluant, le cas échéant, les co-financements

**Le dossier est à envoyer par voie numérique au plus tard le 2 juin 2024 à l'adresse suivante :**

[delphine.courant@ca-saintdie.fr](mailto:delphine.courant@ca-saintdie.fr)

## Contacts :

### La coordinatrice du CTEAC

Delphine COURANT

06 79 04 23 16 - [delphine.courant@ca-saintdie.fr](mailto:delphine.courant@ca-saintdie.fr)

Pôle Culture - Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges

11 rue Saint-Charles - 88100 Saint-Dié-des-Vosges

**Contacts complémentaires à ne contacter qu'en cas de questions précises :**

- **La conseillère Action Culturelle et Territoriale pour la DRAC Grand-Est, site de Metz**  
Anaïs GUEDON - [anais.guedon@culture.gouv.fr](mailto:anais.guedon@culture.gouv.fr)
- **La déléguée Académique à l'Éducation Artistique et à l'Action Culturelle (Éducation Nationale)**  
Sophie RENAUDIN - [ce.daac@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.daac@ac-nancy-metz.fr)
- **La chargée de mission éducation artistique et culturelle pour le Conseil départemental des Vosges**  
Carine SEIGNER - [cseigner@vosges.fr](mailto:cseigner@vosges.fr)

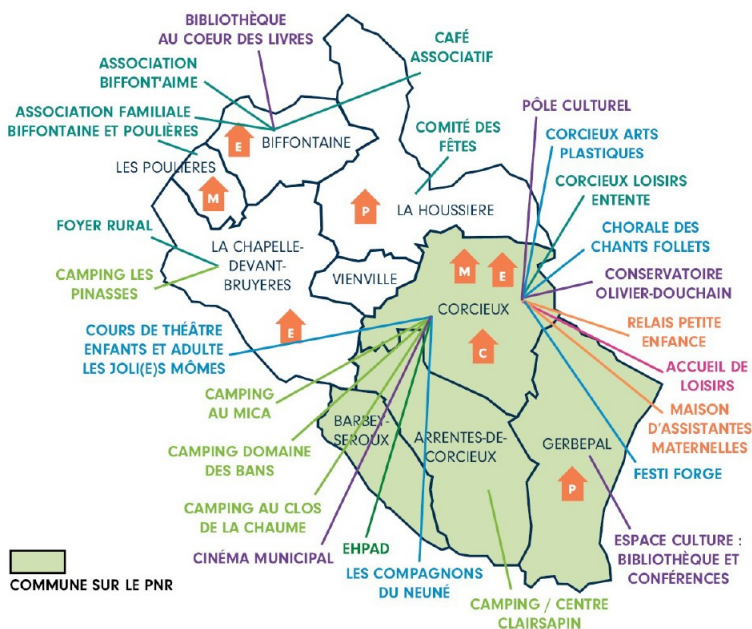
# CHOIX DU SECTEUR

Résidence de territoire – 2<sup>nde</sup> édition

- En lien avec le Pôle Culture qui a réalisé une observation des usagers des services
- Échanges avec l'Éducation Nationale pour confirmer le choix sur les collaborations en temps scolaire
- Observation du territoire pour vérifier la présence de structures culturelles et sociales pouvant se faire relai du projet
- Avis favorable du Président de la communauté d'agglomération
- Validation en COPIL du 6 octobre 2023 en présence des partenaires signataires du CTEAC (DRAC, CD88, Education Nationale, CA SDDV)
- Validation par les acteurs locaux le 8 janvier 2024 (présence de 10 personnes)

>>> Le secteur retenu est celui correspondant à l'ancienne communauté de communes du Val de Neuné soit 9 communes :

- 1) Corcieux
- 2) Arrentès-de-Corcieux
- 3) Gerbépal
- 4) La Houssière
- 5) La Chapelle devant Bruyères
- 6) Les Poulières
- 7) Biffontaine
- 8) Vienville
- 9) Barbey-Seroux



## PARTENAIRES POTENTIELS

- 6 structures socio-culturelles
- 5 structures de pratique de loisirs amateurs
- 4 structures culturelles
- 5 campings proposant des activités (+2 sans activité à Corcieux et Gerbépal)
- 1 antenne Relais Petite Enfance dont 1 MAM
- 1 accueil de loisirs municipal fédérant l'ensemble du secteur
- 1 EHPAD
- 1 collège + 1 RPI de 3 écoles + 4 écoles
- Familles en Instruction En Famille (IEF)
- 4 communes situées sur le PNR Ballon des Vosges (Gerbépal, Arrentès-de-Corcieux, Corcieux, Barbey-Seroux)



### Portrait du territoire :

- 9 communes ciblées (12 % de la CA)
- Population totale sur ces 9 communes = 4 424 (6 % de la CA)
  - Dont 1 557 sur Corcieux soit 35 % de la population
- Nombre d'élèves répartis entre Corcieux, Gerbépal, La Houssière, Biffontaine, La Chapelle devant Bruyères et Les Poulières = 525
  - dont 336 écoliers et 189 collégiens
- Répartition des âges des enfants et des jeunes :
  - 0/4 ans = 228
  - 5/9 ans = 296
  - 10/14 ans = 297
  - 15/19 ans = 255
  - 20/24 ans = 175
- soit un total de 1 251 enfants et jeunes âgés de 0 à 24 ans
- soit 28 % de la population du territoire ciblé

### Portrait du territoire :

- Les acteurs locaux et élus présents lors de la réunion du 8 janvier définissent leur territoire comme **rustique**, à l'ancienne et comme étant encore préservé dans plein de domaines. Le **tissu social est assez dense et fort** et les habitants sont dans une **grande recherche de convivialité**.
- Si la population semble plutôt en **déclin**, la présence d'industries génère de l'emploi (notamment une grosse société + mono-industrie) et les communes perdent peut-être moins vite leurs habitants que dans les environs proches. L'installation d'une **population étrangère retraitée** vient compenser le départ des jeunes natifs.
- La déclin de l'industrie textile se fait toujours sentir.
- Constat que les habitants se déplacent sur des évènements culturels s'ils connaissent quelqu'un qui y va ou si quelqu'un qu'ils connaissent y est impliqué > **culture du « si t'y vas, j'y vais ! »**.
- La culture « élitiste » n'est pas forcément bien attractive > **difficulté de proposer des formes artistiques innovantes**.
- Constat d'une **difficulté à toucher le public adolescent**.



- **Accès à l'art et à la culture :**
  - Selon un maire, le secteur mériterait d'être doté d'un **équipement culturel fort et attractif** tel qu'un théâtre de verdure (à l'image de celui de Plainfaing pourtant jugé trop peu actif).
  - A Corcieux, le **marché nocturne estival** (en juillet et août) organisé par la mairie, est avant tout destiné aux touristes mais est très fréquenté par les habitants. Des spectacles sont programmés, sous des formes engagées. Le public répond alors présent car il est déjà là et vient découvrir quelque chose en plus lors de sa sortie.
  - L'espace culture à Gerbépal organise une dizaine de conférences chaque année, sur pleins de thèmes différents. Il est observé une affluence variable, les **sujets sur la vie locale** étant les plus attractifs.
  - Toujours à Gerbépal où l'espace culture abrite une bibliothèque, de nouvelles maîtresses d'école y amènent les enfants, ce qui génère un **rajeunissement des bénéficiaires** (peu d'enfants la fréquentent hors temps scolaire)
  - La Mairie de Corcieux accueille des expositions et des spectacles (« Rencontres avec... » partenariat avec la MDV). Dans le pôle culturel un espace expo/médiathèque/ludothèque est bien fréquenté par les enfants et leurs familles le mercredi après-midi. L'accueil de loisirs commence à toucher le public adolescent par des activités dédiées.
  - L'école de Corcieux dispose d'une **grosse bibliothèque d'école** (BCD).
  - A Biffontaine, les familles fréquentent la bibliothèque, plutôt le mercredi que le samedi.
- **Le territoire a déjà accueilli des résidences par le passé :**
  - La Cie de cirque **Baraka** en résidence à Corcieux en 2021/22 pendant 1 mois, en partenariat avec le SV de la CASDDV
    - Avait donné lieu à un projet fédérateur du CTEAC
    - Action très appréciée, commune s'est réellement sentie privilégiée
  - Résidence de 2 **architectes** à Corcieux en 2022/23 (1 parisien et 1 coréen) pendant 1 an
    - Projet autour du développement du pôle culturel, en lien avec le PNR
  - Le jeune plasticien **Léo Sallez** avait réalisé une résidence Jeun'Estivants de 6 semaines en 2022
    - projet "Dans la forêt d'à côté", création sonore en lien avec les espaces boisés
- **Évènements locaux :**
  - Concours des **champs golots** en mars
    - Tradition locale avec les enfants à la fonte des neiges : fabriquer des bateaux dérivants dans les eaux > thématique différente chaque année
  - **Festi Forge** vers la mi-juillet > valorisation des métiers d'art et des savoir-faire traditionnels
  - Nouveautés 2024 :
    - Organisation d'un **marché de Noël** au mois d'août à La Houssière (initiative citoyenne)
    - **Marché de producteurs** en juillet/août à Biffontaine
  - **Fête des Jonquilles** de Gérardmer en avril 2025 (tous les enfants y participent)
- **Pratiques artistiques amateurs :**
  - **Chorale des Chants Follets à Corcieux** > dédiée aux adultes
    - Une tentative a été faite d'ouvrir aux enfants mais n'a pas été concluante car pas assez de demande
    - Peut se justifier par l'existence d'une chorale au collège sur le temps de midi qui compte beaucoup d'inscrits
  - Sur La Houssière, il existe une dynamique de peintres amateurs locaux mais non structurée
  - Troupe théâtrale **Les compagnons du Neuné** : très actifs sur tout le territoire
  - La **Cie des Joli(e)s Mômes**, non implantée sur le territoire mais à Epinal, donne des cours de théâtre hebdomadaires pour enfants et ados. Un projet d'atelier théâtre pour les + de 60 ans est en cours de discussion
- **Initiatives citoyennes :**
  - **Association Familiale Biffontaine et Poulières** : récolte de fonds pour les + de 70 ans par le biais de l'organisation d'activités intergénérationnelles (théâtre, concours de caisses à savon, etc)
  - Ouverture d'un **café associatif à Biffontaine** en juin 2024
  - Plusieurs familles disposent d'une autorisation pour faire l'**Instruction en Famille** (voir combien)



- **Dynamique sportive :**
  - Récemment, un **pumptrack** a ouvert à Corcieux
    - La fréquentation dépasse les attentes, c'est une réelle réussite
    - Les différentes générations se sont vite approprié le lieu
    - Venue d'un nouveau public, venant au-delà de la commune (ex : section ski alpin de Gérardmer vient s'y entraîner)
  - Forte présence de **sentiers de marche** (Club Vosgien)
  - Plusieurs cours de yoga et autres sports « doux »
- **Autres spécificités identifiées sur le secteur :**
  - Plusieurs **espaces naturels remarquables** :
    - Étangs de la Chapelle, de la Ballastière, source du Neuné, Col de Martimpré (projet de réhabilitation du lieu par le Conservatoire d'Espaces Naturels)
    - Champ de roches : l'agglomération a en projet la revalorisation du site via la mise en place d'un sentier de balade
    - Site des Gravières de Corcieux : nids de castor et espace pédagogique
  - **Faune** spécifique :
    - La mulette perlière et le castor
    - Papillons protégés à Martimpré (le cuivré de la Bistorte)
    - Présence de plusieurs assos de protection de la nature